



# CONSÉQUENCES ÉVENTUELLES DE L'APPLICATION DU DÉCRET DU 2 MAI 1953 SUR L'EXERCICE DE LA PROFESSION D'IMPORTATEUR DES PRODUITS DE LA PÊCHE MARITIME EN CE QUI CONCERNE LES CONSERVES DE POISSONS

Type de saisine : AUTOSAISINE

Type de texte : RAPPORT

Traité par : Commerce & distribution

Adopté le : 10/11/1953

Mandature : 1951-1954

Rapporteur :

DELEAU Gustave

La version numérique de ce document n'existe pas.

[Contactez le CESE pour obtenir le document.](#)

## PRÉSENTATION

Référence :

1953-23